UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

UTC

UTC ENGAGÉE AUPRÈS DE LA VIE ÉTUDIANTE

SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉLIORATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À L'UTC 2024-2028

donnons un sens à l'innovation

ALLIANCE SORBONNE UNIVERSITÉ

utc

SOMMAIRE

INTRODUCTION : CONTEXTE ET DÉMARCHE P.4

AXE STRATÉGIQUE 1 : ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS P.10

Ambition 1.1 : Améliorer la prévention ainsi que l'accessibilité aux soins et accompagner le public étudiant pour qu'il soit acteur de sa santé

Ambition 1.2 : Protéger et accompagner les étudiantes et les étudiants en difficulté

Ambition 1.3 : Promouvoir une alimentation saine, de qualité et intégrant les enjeux de la transition écologique

Ambition 1.4 : Proposer une large gamme d'activités physiques et sportives accessibles à chaque étudiante ou étudiant, quel que soit son niveau, dans des conditions de sécurité et sanitaires optimales

AXE STRATÉGIQUE 2 : BIEN VIVRE ET S'ÉPANOUIR AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT P.20

Ambition 2.1 : Promouvoir l'égalité, le respect et l'inclusivité dans tous les aspects de la vie étudiante

Ambition 2.2 : Faciliter l'accueil et l'intégration de toutes les étudiantes et tous les étudiants

Ambition 2.3 : Bénéficier d'une vie de campus accueillante, inspirante et inclusive

Ambition 2.4 : Développer la pratique et l'accès à la culture du public étudiant sur le territoire, à des conditions tarifaires adaptées

Ambition 2.5 : Promouvoir des solutions abordables, flexibles, sûres et douces pour les mobilités étudiantes entre les sites de l'UTC et les lieux d'intérêts de l'agglomération

AXE STRATÉGIQUE 3 : VIVRE UNE EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE TRANSFORMANTE POUR SA FUTURE VIE PROFESSIONNELLE P.32

Ambition 3.1 : Favoriser et valoriser l'engagement étudiant et l'accomplissement personnel

Ambition 3.2 : Favoriser l'ouverture à des domaines et cultures différentes

Ambition 3.3 : Accompagner et rendre l'étudiant/ étudiante acteur/ actrice de sa réussite et de son autonomie

Ambition 3.4 : Favoriser l'esprit d'entreprendre et soutenir le financement de projets

Ambition 3.5 : Garder un lien avec l'UTC tout au long de sa vie

REMERCIEMENTS P.43

INTRODUCTION : CONTEXTE ET DÉMARCHE

L'université de technologie de Compiègne accueille environ 4500 étudiantes et étudiants en cursus ingénieur, bachelor, licence professionnelle, master et doctorat. Nous attachons une importance particulière à avoir un recrutement inclusif et diversifié, basé non seulement sur l'excellence académique de nos étudiant(e)s mais aussi sur leur façon d'appréhender leurs études et leur projet professionnel. En 2023, 50 % des étudiants intégrés en postbac étaient des jeunes femmes et 43 % de l'ensemble de nos étudiants sont des étudiantes.
Nos étudiant(e)s viennent de la France entière et de l'international. Nous accueillons environ 30% d'étudiantes et étudiants venant de la région des Hauts-de-France ce qui montre également un fort ancrage territorial. De plus, depuis notre origine, nous sommes un établissement résolument ouvert sur le monde avec un fort dynamisme international. De nombreux étudiant(e)s internationaux, environ 20% de notre contingent étudiant, viennent à l'UTC suivre une formation dans le cadre d'un semestre en échange, d'un double diplôme ou encore sur des formats plus courts.

A la fois université et école d'ingénieurs, le modèle de l'UTC fournit un terreau propice à l'innovation et à l'épanouissement personnel. Notre pédagogie modulaire prône l'adaptabilité, l'agilité, l'ouverture d'esprit et la réflexion constante sur les choix à faire au cours du cursus de formation. En effet, l'UTC donne à chaque étudiante et étudiant l'opportunité de construire son parcours pédagogique en adéquation avec ses ambitions professionnelles et personnelles.
Notre formation apporte une ouverture forte sur l'international et sur le monde socio-économique. De plus, un tiers de la formation dispensée est dédiée aux humanités et est tournée vers l'analyse des situations de l'ingénieur(e) contemporain(e) dans la société, ce qui permet d'appréhender les développements technologiques, sous toutes leurs formes, avec leur impact global.

L'établissement a été conçu à sa création comme une université au cœur de la ville. Le campus compiégnois de l'UTC est réparti sur deux sites : l'un en cœur de ville et l'autre, au sud de la ville (Royallieu). Les deux sites sont distants de 3 km, parcourables rapidement en vélo, bus ou voiture. La population étudiante issue de l'UTC représente près de 12% des habitants de la ville de Compiègne. Nos étudiantes et étudiants participent ainsi à la vie locale et s'investissent dans des initiatives citoyennes ou des projets solidaires menés avec les acteurs du territoire.

La vie associative est une valeur incontournable pour l'UTC. Elle y est riche et foisonnante, permettant à chacune et chacun de pouvoir trouver une association correspondant à ses aspirations. La vie sociale et culturelle y est très dynamique et d'une grande diversité. De très nombreux évènements d'ampleur sont organisés par les associations fédérées au sein du bureau des étudiants (BDE) : l'intégration des nouveaux étudiant(e)s, les baignoires dans l'Oise, le Cabaret, la comédie musicale, Compiègne en lumière, le Gala, etc. Les nombreux étudiants internationaux disposent d'une association dédiée (ESN) mais participent aussi aux évènements organisés par les autres associations.

L'engagement et l'entraide étudiante sont remarquables à l'UTC. Les nombreuses actions, en faveur de l'engagement sociétal et aussi en faveur des étudiant(e)s rencontrant des difficultés, sont réalisées à l'UTC. A titre d'illustration, une épicerie solidaire : l'épicerie innovante (EPI), a été créée en 2012 et vient en aide à l'ensemble des étudiant(e)s compiégnois en situation de précarité.

Ancrée dans la vie locale, l'UTC incarne un lieu d'enseignement et de recherche dynamique, où la vie associative, l'entraide étudiante et l'engagement sociétal jouent un rôle central, reflétant ainsi la vision globale de l'établissement.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE 2024-2028 DE L'UTC

En 2023, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a demandé à chaque établissement d'élaborer et de mettre en place un schéma directeur de la vie étudiante, en prenant soin d'être en cohérence avec les schémas du territoire, en particulier le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Fort de la vie étudiante dynamique et foisonnante à l'UTC, nous avons souhaité élaborer le premier schéma directeur de la vie étudiante de l'UTC - que nous avons préféré intituler : « schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante » afin d'être plus en phase avec l'existant déjà riche à l'UTC – dans une démarche de co-construction, en plaçant les étudiantes et étudiants au cœur de la réflexion et de la formulation des propositions.

Nous avons souhaité construire et affirmer notre stratégie pour la vie étudiante, au plus près des besoins de nos étudiant(e)s et tenant compte des spécificités de notre territoire. Nous l'avons également appréhendée avec la conjoncture actuelle : les conditions de vie étudiante se sont dégradées avec la crise sanitaire, puis l'inflation. Il est de notre mission de protéger la qualité de vie étudiante au sein de notre établissement en prenant en compte l'ensemble des difficultés que peuvent rencontrer nos étudiant(e)s.

Le processus d'élaboration de ce schéma a donc été pensé de manière à favoriser le plus possible la réflexion participative de l'ensemble des acteurs, étudiant(e)s, personnels de l'UTC et acteurs du territoire.
Ce schéma directeur décline les axes et les objectifs stratégiques en matière de vie étudiante ainsi que les

actions qui seront mises en œuvrer pour y parvenir sur une période de cinq ans. Son objectif est d'améliorer l'expérience étudiante, englobant à la fois l'apprentissage pédagogique et l'ensemble des expériences vécues en parallèle (interculturalité, vie associative, échanges avec l'environnement, etc.).

Ce schéma nous permettra également de rendre plus lisibles les dispositifs contribuant à améliorer le bien-être étudiant et de communiquer nos ambitions en matière de vie étudiante auprès de notre communauté, notamment étudiante, et de nos partenaires régionaux.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à ce schéma directeur, que ce soit dans la phase de préparation, lors des groupes de travail ou lors de la phase d'élaboration et de rédaction (liste des contributeurs en annexe).
L'implication et la réactivité de l'ensemble des acteurs ont été remarquables et montrent à quelle point la vie étudiante est une préoccupation majeure de l'établissement et de nos partenaires du territoire. Nous sommes convaincus que leur énergie et leur motivation seront des atouts essentiels pour assurer la mise en œuvre optimale des diverses actions envisagées dans ce schéma, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie et l'épanouissement de l'ensemble de nos étudiantes et étudiants.

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SDVE

Ce SDVE est le résultat d'un dialogue avec les acteurs du territoire et d'une réflexion commune avec les étudiant(e)s, les enseignants, chercheurs et enseignants-chercheurs, le personnel administratif et les partenaires de l'UTC, avec le souhait affirmé de développer une politique de vie étudiante commune et décloisonnée.
Cette concertation, qui place l'étudiant au cœur du dispositif, a permis de faire émerger des actions concrètes et réalisables à une échéance de 5 ans. Son but est fondamentalement d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'UTC, au sein de l'établissement et dans la ville, dans une perspective d'accomplissement et de réussite.

ETAPES DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE D'ÉLABORATION

Septembre 2022 : le bureau de la vie étudiante est consolidé.
Désormais composé d'une chargée de mission, d'une cheffe de projet et d'une assistante administrative, il a pour mission d'accueillir, d'aider et d'orienter vers les services ad hoc les étudiantes et étudiants sur le campus. Il accompagne l'ensemble des projets étudiants en assurant une coordination avec les services de l'UTC et les services territoriaux.

Octobre 2022 / février 2023 : un groupe de travail du SDVE, composé du directeur à la formation et à la pédagogie, de la chargée de mission et de la cheffe de projet vie étudiante, de l'équipe de médecine préventive, de la référente handicap, de membres du BDE, d'élus étudiants (vice-présidente étudiante du conseil des études et de la vie étudiante (CEVU) et élu étudiant du conseil d'administration) et de la vice-présidente du CEVU, se réunit pour :

- étudier le contexte et faire un état des lieux thématique de la vie étudiante à l'UTC.
- élaborer des pistes de réflexion et les présenter sous forme d'axes prioritaires.

- organiser autour de ces axes des groupes de travail, ouverts aux partenaires et élus du territoire et membres des directions et services de l'UTC.

En parallèle, le bureau de la vie étudiante participe au groupe de travail piloté par la DGESIP pour l'écriture d'un guide d'aide à la rédaction d'un schéma directeur de la vie étudiante à l'usage de tous les établissements d'enseignement supérieur.

Février 2023 : un comité de pilotage est constitué afin d'impulser et d'encadrer la rédaction du schéma. Il est composé de la directrice de l'établissement, de la chargée de mission et de la cheffe de projet vie étudiante.

Mars / avril 2023 : consultation étudiante autour de 5 axes de réflexion participative pendant 5 semaines.
Les 5 axes initiaux : être bien dans sa tête et dans son corps, bien vivre ensemble, bien vivre à l'UTC, être bien accompagné, bien vivre dans son environnement, sont la base de la réflexion menée via des ateliers. Ces ateliers ont été conçus de façon à :

- maximiser la participation étudiante,
- placer les étudiant(e)s en situation d'acteurs pour mieux les mobiliser et pour que la première phase de formulation et de recueil des propositions soit menée par des étudiant(e)s, pour les étudiant(e)s.

Les ateliers de réflexion étaient ouverts pour un même axe pendant une semaine sur les horaires du midi du lundi au vendredi. La consultation s'est ainsi étalée sur 5 semaines. Ces ateliers, pilotés par 10 étudiant(e)s et constitués d'un panel représentatif d'étudiant(e)s volontaires ou invités ont eu pour mission de faire remonter des propositions d'amélioration de la vie étudiante. Des personnels des directions et services de l'UTC les plus en lien avec les étudiant(e)s et des acteurs centraux du territoire (CROUS, agglomération de la ville de Compiègne) y ont également participé. Au total ces ateliers ont mobilisé 62 étudiant(e)s et 18 membres du personnel.

Mai / octobre 2023 : consolidation des propositions et écriture du schéma. Le 10 mai 2023, une réunion de restitution des ateliers et de discussion avec les acteurs du territoire (CROUS, agglomération de la ville de Compiègne, conseil régional des Hauts-de-France) sur le SDVE a été co-organisé par la direction de l'UTC et le rectorat, en la personne du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique des Hauts-de-France en présence des directions et services de l'UTC en lien avec la vie étudiante.
Suite à cette réunion, la phase de rédaction du schéma a débuté. Sur la base des demandes et propositions des étudiant(e)s, les directions et services de l'UTC ont été mis à contribution pour formuler des propositions et actions concrètes. Deux comités de direction ont été dédiés aux échanges pour cette phase.

La structuration finale du schéma repose sur 3 grands axes stratégiques dont les objectifs pointent vers des besoins d'actions très concrètes :

- Axe 1 : Être bien dans sa tête et dans son corps
- Axe 2 : Bien vivre et s'épanouir au sein de son environnement
- Axe 3 : Vivre une expérience étudiante transformante pour sa future vie professionnelle

Novembre / décembre 2023 : Validation du SDVE par les conseils centraux de l'UTC.
Ce SDVE est présenté au CEVU le 30/11/2023 pour recueil de son avis et au conseil d'administration le 15 décembre 2023 pour adoption finale.

MISE EN APPLICATION DU SCHÉMA : PILOTAGE ET SUIVI

Le SDVE de l'UTC 2024-2028 entrera en application le 1er janvier 2024.

Un comité de pilotage constitué de la directrice de l'UTC, de la chargée de mission et de la cheffe de projet vie étudiante, du directeur formation et pédagogie, du vice-président du CEVU, du/de la vice-président(e) étudiant du CEVU et du/de la président(e) du BDE assurera le suivi politique du schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante.

Un comité de suivi, constitué du comité de pilotage élargi aux directeurs et responsables de service en lien avec la vie étudiante et des acteurs du territoire, assurera le suivi opérationnel de ce schéma.

Un bilan annuel sur l'avancement du schéma sera effectué sur la base des indicateurs précisés dans ce document.

Objectif transversal : améliorer et structurer l'accès à l'information

Les modes de communication des étudiants ont changé. Ils utilisent principalement et majoritairement leur smartphone pour tout : rechercher de l'information, interagir entre eux et sur les réseaux sociaux, créer du contenu... Notre façon de communiquer avec eux doit s'adapter à ces nouveaux usages. L'accès à l'information doit être restructuré selon les besoins et usages de l'étudiant, ses centres d'intérêts pédagogiques et sa vie sur le campus.

Actions proposées :

1. Faire évoluer l'ENT après avoir étudié la façon la plus appropriée de fournir de l'information aux étudiant(e)s.
2. Adapter le format à l'usage et proposer une solution de type « application mobile » ou « portail web mobile first ».
3. Regrouper et thématiser l'information afin que les étudiant(e)s trouvent rapidement ce qu'ils cherchent et repenser les moyens de notifier cette information.
4. Varier les types de communication et utiliser les réseaux utilisés par les étudiant(e)s.
5. Envisager un système de chatbot permettant d'identifier les rubriques et informations les plus importantes.
6. Aider à se repérer en développant un plan interactif du campus, utile aux étudiants, personnels et visiteurs (en français et en anglais), en respectant les zones accessibles selon la typologie d'usager.

Le fil « vert » du schéma : agir en faveur de la transformation écologique et de l'engagement sociétal

La transition écologique et l'engagement sociétal (TE&ES) sont ainsi une préoccupation centrale pour notre établissement, ses personnels et ses étudiant(e)s. C'est pourquoi, la TE&ES est un axe stratégique transversal, une partie intégrante de l'ensemble des missions de l'établissement : recherche, formation, innovation, vie étudiante et vie de campus. Nos évolutions et nos choix sont considérés à travers ce prisme majeur, il est alors naturellement présent dans un grand nombre d'actions de ce schéma directeur. Plutôt que d'en faire un objectif transversal, nous avons choisi d'en faire un fil conducteur, partie intégrante de toutes nos actions.

1 AXE STRATÉGIQUE

11

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS SON CORPS

ALLIANCE SORBONNE UNIVERSITÉ | utc

AMBITION 1.1

AMÉLIORER LA PRÉVENTION AINSI QUE L'ACCESSIBILITÉ AUX SOINS ET ACCOMPAGNER LE PUBLIC ÉTUDIANT POUR QU'IL SOIT ACTEUR DE SA SANTÉ

L'UTC dispose d'un service universitaire de médecine préventive dédié aux étudiantes et étudiants. Il est composé d'une équipe médicale pluridisciplinaire qui réunit un médecin, une infirmière et une psychologue, ainsi que d'un dispositif d'Étudiants Relais Santé (ERS) encadré par une coordinatrice. Le service de médecine préventive est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information santé et propose des consultations gratuites (sans prescription).

OBJECTIF 1. SOULIGNER L'IMPORTANCE DE « PRENDRE SOIN DE SOI »

Action 1. 1.
Mettre en place des semaines de sensibilisation thématiques portant sur :
- Le bien-être (avec des séances de relaxation, d'automassage, de sophrologie, etc.)
- Le lien entre sport et santé,
- Le sommeil,
- L'alimentation équilibrée (avec des ateliers de cuisine sur des recettes saines et faciles, l'intervention de restaurateurs, etc.)

Ces sensibilisations feront intervenir des professionnels internes et externes et se feront en collaboration avec les ERS, les associations étudiantes et/ou le CROUS.

Action 1. 2.
Faciliter l'accès aux soins en renforçant la présence médicale via des vacations de professionnels de santé (orthophonistes, ergothérapeutes, neuropsychologues, etc.).

Action 1. 3.
Organiser des suivis et renforcer les dépistages réguliers, dont les infections sexuellement transmissibles (IST). Ceci pourra être mis en place grâce à l'intervention de sage-femmes, de dentistes, etc. Des podcasts sur différents thèmes pourront être réalisés, par exemple sur le « premier rendez-vous gynécologique », etc.

Action 1. 4.
Mettre en place une ou plusieurs boîtes à idées pour recueillir les questions diverses des étudiantes et des étudiants et les thèmes de prévention qu'ils veulent voir abordés.

OBJECTIF 2. ACCENTUER LA PRÉVENTION SUR LES ADDICTIONS ET LES COMPORTEMENTS À RISQUE

Action 2. 1.
Organiser des journées thématiques, selon les évènements internes à l'UTC et les journées nationales à thèmes, avec des interventions des ERS et de partenaires extérieurs (Sidaction, mutuelles, Femas, etc.).

Action 2. 2.
Sensibiliser la communauté étudiante sur les addictions et les conduites à risque, sur les compétences psychosociales en renforçant la présence du service d'aide aux toxicomanes de l'Oise (SATO) lors des évènements festifs pour la réduction des risques et lors des sessions de dépistages des IST.

Action 2. 3.
Mettre à disposition des associations, après le suivi d'une sensibilisation aux risques festifs, une mallette de prévention sur les addictions (dont préservatifs, éthylotests, documentation, etc.).

OBJECTIF 3. PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE ÉTUDIANT

Action 3. 1.
Apprendre à gérer le stress en organisant des séances de sophrologie avant les examens et les jurys, en proposant un accueil « petit-déjeuner » à la bibliothèque universitaire de l'UTC (BUTC) pendant les périodes d'examens, etc.

Action 3. 2.
Accompagner l'éco-anxiété via des groupes de parole ou sous d'autres formes plus informelles en fonction des demandes des étudiants.

Action 3. 3.
Lutter contre l'isolement pendant les vacances et les week-ends pour les étudiant(e)s ne pouvant rentrer chez eux (étrangers, ultra-marins) en organisant des activités sociales et ludiques.

OBJECTIF 4. AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ MENTALE

Action 4. 1.
Renforcer la communication sur les différents dispositifs d'aide internes comme la présence d'une psychologue à temps plein, le point écoute et ses adultes relais, les personnes formées aux premiers secours en santé mentale (PSSM).

Action 4. 2.
Développer les formations Premier Secours en Santé Mentale (PSSM) pour le personnel et les étudiant(e)s en augmentant le nombre de sessions proposées.

Action 4. 3.
Améliorer la communication sur les partenariats et dispositifs externes (centre médico-psychologique, psychiatres) accessibles aux étudiant(e)s via le service de médecine préventive et le futur guichet unique (cf. action 16.2 de l'axe 2).

Effet attendu
Renforcer les dispositifs d'accompagnement autour de la santé

Indicateurs
Nombre d'actions de prévention, nombre d'interventions de professionnels de santé externes, nombre de consultations médicales/psychologiques réalisées, nombre d'étudiants relais santé, nombre de personnes formées aux premiers secours en santé mentale

AMBITION 1.2

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

Si l'UTC ne dispose pas d'assistante sociale pour les étudiant(e)s, une assistante sociale du CROUS peut les recevoir et est présente dans l'une des résidences universitaires.
En complément des aides d'urgence distribuées par le CROUS, une partie dédiée du fond de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE) permet d'octroyer des aides financières exceptionnelles.

OBJECTIF 5. TRAVAILLER SUR LE NON-RECOURS AUX AIDES

Action 5. 1.
Développer un guichet unique, avec un accompagnement par les pairs, afin de permettre à chaque étudiant(e) de recevoir de l'aide dans ses démarches administratives (cf. action 16.3 de l'axe 2).

Action 5. 2.
Améliorer la communication sur les aides existantes (internes et externes) via un regroupement thématique numérique afin de simplifier l'accès à l'information (cf. action 16.2 de l'axe 2).

OBJECTIF 6. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Action 6. 1.
Pérenniser et développer les distributeurs gratuits de protections hygiéniques jetables sur tous les sites de l'UTC en veillant à ce que chaque étudiante ait accès à un distributeur dans sa journée à l'UTC.

Action 6. 2.
Continuer à soutenir l'association étudiante UTERUS pour diminuer le prix d'achat de protections réutilisables (cups, culottes, serviettes) pour l'ensemble des étudiantes et permettre le don de ces protections pour les étudiantes en difficulté.

OBJECTIF 7. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Action 7. 1.
Soutenir et accompagner le fonctionnement et la recherche de financement de l'épicerie innovante étudiante (EPI) qui distribue des denrées alimentaires et des produits d'hygiène et d'entretien aux étudiant(e)s en situation de précarité.

Action 7. 2.
Organiser régulièrement des collectes au sein de l'UTC pour les bénéficiaires d'EPI afin de compléter les apports de la banque alimentaire et les collectes dans les grandes surfaces.

OBJECTIF 8. LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Action 8. 1.
Maintenir et développer l'offre de prêt de matériel informatique en s'assurant que le parc d'ordinateurs de prêt puisse répondre à l'ensemble des demandes.

Action 8. 2.
Encourager la seconde main en travaillant avec des associations et/ou partenaires internes et extérieurs et permettre aux bénéficiaires d'EPI d'obtenir des dons d'ordinateurs.

Action 8. 3.
Maintenir et développer le soutien informatique (appelé « 5000 étudiant ») par et pour les étudiant(e)s, et en faire la publicité afin qu'il soit visible de tous.

Effet attendu
Renforcer l'accompagnement des étudiants en situation de précarité

Indicateurs
Nombre de bénéficiaires d'EPI, nombre de prêts d'ordinateurs, nombre de dossiers de demande d'aide FSDIE

AMBITION 1.3

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINE, DE QUALITÉ ET INTÉGRANT LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Plusieurs sites de restauration du CROUS sont accessibles sur Compiègne :
- restaurant Universitaire du Port à bateaux
- cafétéria « Le corner »
- cafétéria « Le comptoir »
- restaurant « La canteen »
- dans les locaux de l'UTC :
- site Benjamin Franklin : cafétéria « Le Philantrope »
- site Pierre Guillaumat : cafétéria Pierre Guillaumat
- site de l'innovation : restaurant « Le Magellan »
- la cafétéria de l'ESCOM (aussi accessible aux personnels et étudiant(e)s de l'UTC).

La prise de repas autonome est possible dans une salle sur le site de Royallieu ainsi que dans le foyer étudiant Pic'asso sur le site de Benjamin Franklin.

OBJECTIF 9. FACILITER LA RESTAURATION SUR LA PAUSE MÉRIDIENNE

Action 9. 1.
Améliorer la communication sur les différents points et modes de restauration disponibles via un relais d'information sur les médias utilisés par les étudiants et développer la signalétique sur site.

Action 9. 2.
Proposer des espaces partagés permettant la prise de repas autonomes au sein des locaux sur les deux sites de l'université (avec micro-ondes et fontaine à eau).

Action 9. 3.
Développer de « nouveaux » espaces au sein des espaces existants, comme un espace de détente/snacking au sein de la BUTC, des espaces de pause/travail au sein du Magellan, etc.

Action 9. 4.
Augmenter la capacité de restauration via un plus grand nombre de places assises (projet Magellan 2024) et en réfléchissant à la possibilité d'un échelonnement des horaires de fin de cours afin de limiter les files d'attente.

Action 9. 5.
Étudier une diversification des modes de restauration, par exemple en mettant à disposition des casiers connectés réfrigérés associés à des salles de prise de repas autonomes (avec micro-ondes et fontaine à eau)

.

Action 9. 6.
Faire en sorte que chaque étudiant(e) ait le temps de manger en intégrant une pause méridienne minimale dans l'emploi du temps de chacun.

OBJECTIF 10. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINE, ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE, EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES RÉGIMES ALIMENTAIRES

Action 10. 1.
Organiser des campagnes de sensibilisation via des actions conjointes entre le CROUS, les associations étudiantes et les ERS (animations culinaires, évènements dans les résidences, actions de communication...).

Action 10. 2.
Renforcer la communication sur l'équilibre des repas et les circuits courts utilisés par le CROUS dans ses restaurants.

Action 10. 3.
Faire des points réguliers avec le CROUS sur la diversification des offres proposées répondant aux besoins de nos étudiant(e)s (par exemple pour les personnes végétariennes).

Effet attendu
Augmenter le nombre de repas de qualité/les places pour prendre un repas « de qualité » sur les deux sites

Indicateurs
Nombre de repas journaliers fournis par le CROUS sur chacun des sites, nombre de places assises pour prendre un repas dans les locaux de l'UTC, nombre d'actions autour de l'alimentation équilibrée

AMBITION 1.4

PROPOSER UNE LARGE GAMME D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ACCESSIBLES À CHAQUE ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT, QUEL QUE SOIT SON NIVEAU, DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ET SANITAIRES OPTIMALES

Le sport loisir est entièrement gratuit à l'UTC (hors sports coûteux et de compétition) via la CVEC.

Nous disposons d'une halle des sports et avons accès à différents espaces et créneaux complémentaires dans plusieurs structures de l'agglomération.

OBJECTIF 11. PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS (PRATIQUANTS ET NON-PRATIQUANTS)

Action 11. 1.
Proposer des activités physiques favorisant la santé et le mieux-être, comme l'installation de vélos-bureaux dans des lieux de vie étudiante, des marches actives, etc.

Action 11. 2.
Organiser un village sportif à la rentrée, avec l'association sportive étudiante et les acteurs du territoire, pour présenter l'ensemble des disciplines proposées.

Action 11. 3.
Créer des évènements sportifs ouverts à tous, au sein du campus et à l'extérieur : des tournois sportifs amicaux, un urban trail en partenariat avec la ville, etc.

Action 11. 4.
Développer la notion de campus-actif en organisant des mini challenges et des exercices ludiques dans les lieux de vie et de passage des étudiant(e)s, par exemple des énigmes dont la réponse se trouve en haut de l'escalier, des exercices à faire dans les files d'attente du CROUS.

OBJECTIF 12. FACILITER ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Action 12. 1.
Favoriser la participation aux compétitions sportives.

Action 12. 2.
Augmenter les créneaux d'ouverture de la halle des sports, en particulier le week-end.

Action 12. 3.
Développer de nouveaux espaces d'activités physiques et sportives par des projets communs avec nos partenaires, par exemple une salle de musculation à la résidence Roberval (CROUS) via une convention de mise à disposition de matériel de l'UTC.

Effet attendu
Augmenter les occasions de pratiquer une activité physique, augmenter le nombre d'étudiants ayant une activité sportive pendant l'année

Indicateurs
Nombre d'actions favorisant l'activité physique, nombre d'étudiants inscrits au SUAPS

AXE STRATÉGIQUE 2

BIEN VIVRE ET S'ÉPANOUIR AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT

ALLIANCE SORBONNE UNIVERSITÉ | utc

AMBITION 2.1

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ, LE RESPECT ET L'INCLUSIVITÉ DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE ÉTUDIANTE

Une cellule relais-écoute en cas de violences sexistes ou sexuelles (VSS) a été mise en place depuis septembre 2021 et une sensibilisation aux VSS est proposée à l'ensemble des étudiant(e)s entrant(e)s depuis février 2022. Une référente égalité a été nommée en 2022.

OBJECTIF 13. CULTIVER LES VALEURS DE L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSIVITÉ

Action 13. 1.
Développer les actions en faveur de l'égalité. Notamment, organiser un « mois de l'égalité » tous les ans pour sensibiliser à tout type de discriminations (projection de films suivis d'un débat, pièces de théâtre, conférences, workshops en petit comité pour échanger/partager autour d'un sujet lié aux VSS/ handicap/racisme, concours avec remise de prix, tables rondes, etc.).

Action 13. 2.
Réfléchir à la mise en place d'une charte du « bien-vivre ensemble » qui serait signée par tout(e) nouvel(le) arrivant(e) à l'UTC (personnel et étudiant).

Action 13. 3.
Travailler sur le « savoir-être » en mettant à disposition des outils pour développer ses compétences comportementales et interpersonnelles (vidéos, mooc, kahoot, etc.).

Action 13. 4.
Rendre visible l'engagement de l'UTC pour l'inclusivité, notamment sur le site institutionnel, et faciliter ainsi l'accès à l'information pour toutes et tous.

OBJECTIF 14. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, LE HARCÈLEMENT ET LES DISCRIMINATIONS

Action 14. 1.
Organiser des amphis/formations/mooc/tables rondes de sensibilisation pour l'ensemble du personnel et des étudiant(e)s sur ces sujets et continuer la sensibilisation systématique de tout(e) nouvel(le) arrivant(e) (personnel et étudiant).

Action 14. 2.
Consolider la cellule relais-écoute et la rendre plus visible (communication interne), tout en améliorant le processus de signalement et de feed-back.

Action 14. 3.
Organiser des campagnes d'information sur la discrimination involontaire (préjugés, sexisme ordinaire, etc.)

OBJECTIF 15. SENSIBILISER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES, INDÉPENDAMMENT DU GENRE ET DE L'ORIGINE SOCIALE

Action 15. 1.
Profiter de la fête de la science, qui est née à l'UTC, pour démontrer que la science est ouverte à toutes et tous, indépendamment du genre et de l'origine sociale.

Action 15. 2.
Consolider notre engagement dans les cordées de la réussite et le dispositif PREEL (Programme Régional de Réussite en Études Longues) de la région Hauts-de-France afin d'attirer plus d'étudiant(e)s de toutes les origines sociales.

Action 15. 3.
Organiser des évènements à destination des lycéens et collégiens sur le site de l'UTC : écoles d'été à destination des jeunes filles, visites pendant la semaine NSI (numérique et sciences informatiques).

Action 15. 4.
Proposer des ateliers dans les maternelles et primaires pour donner le goût des sciences très tôt et avant que les préjugés de genre et sociaux ne se mettent en place.

Action 15. 5.
Soutenir et accompagner l'association étudiante Sciences Égales qui intervient dans les collèges et lycées pour déconstruire les préjugés de genre autour des formations et des métiers scientifiques afin de légitimer toute orientation professionnelle indépendamment du genre d'appartenance.

Effet attendu
Augmenter le taux de satisfaction des étudiants concernant leur épanouissement personnel durant leurs études à l'UTC

Indicateurs
Résultats de l'enquête de satisfaction, nombre d'actions de sensibilisation à la lutte contre les VSS et les discriminations à destination des étudiants, nombre de personnels ayant été bénéficiaires d'une formation à la lutte contre les VSS et les discriminations, nombre de personnels ayant été bénéficiaires d'une sensibilisation au handicap

AMBITION 2.2

FACILITER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DE TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

L'accueil des étudiants est organisé aussi bien par l'établissement que par les étudiants (via l'association Intégration). Des accueils spécifiques sont organisés pour les étudiants internationaux en échange.
Une référente handicap accompagne l'ensemble des étudiants en situation de handicap au sein de l'établissement.

OBJECTIF 16. AIDER ET ACCOMPAGNER TOUT ÉTUDIANT, EN PARTICULIER FACE À LA COMPLEXITÉ DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET À L'ANXIÉTÉ ASSOCIÉE

Action 16. 1.
Améliorer la visibilité du bureau de la vie étudiante (BVE) auprès de l'ensemble des étudiant(e)s par une communication renforcée (vidéos, publications sur les réseaux sociaux, etc.).

Action 16. 2.
Mettre en place un guichet unique numérique de référencement, spécialement conçu pour les étudiant(e)s et centralisant l'ensemble des dispositifs leur étant destinés (bourses, logement, aides sociales, services de santé, offres d'emploi, etc), en lien avec le futur guichet unique numérique régional.

Action 16. 3.
Mettre en place un guichet unique physique, animé par des étudiant(e) s relais préalablement formé(e)s, piloté par le BVE et s'appuyant sur le guichet numérique, afin d'apporter aux étudiant(e)s un accompagnement personnalisé dans leur démarches administratives.

OBJECTIF 17. FACILITER L'INTÉGRATION DE CHAQUE ÉTUDIANTE ET ÉTUDIANT DANS L'UTC ET DANS LA VILLE

Action 17. 1.
Faire en sorte que tout étudiant ait un parrain/marraine, même sans participer à l'intégration, en identifiant ces étudiants et en recrutant des parrains/marraines pro-actifs.

Action 17. 2.
Faciliter le parrainage dès l'admission à l'UTC pour les étudiants en échange (développer le buddy system).

Action 17. 3.
Augmenter la part des étudiants participant aux évènements d'intégration en variant le type et la taille des évènements : visites culturelles ou en forêt lors de la visite de la ville, jeux d'observation plutôt que d'action, etc.

Action 17. 4.
Renforcer les liens avec la ville et l'agglomération, autour d'événements organisés par les étudiants, pour faire des étudiants des habitants à part entière (par exemple avec l'action « Tous Unis pour la Cité » (TUC).

OBJECTIF 18. ACCOMPAGNER LES PUBLICS À BESOINS SPÉCIFIQUES DÈS LEUR ARRIVÉE

Action 18. 1.
Mettre en place un réseau d'enseignants relais handicap au sein des départements et développer une campagne interne de sensibilisation aux handicaps.

Action 18. 2.
Créer du lien entre le Bureau des étudiants (BDE) et le relais handicap étudiants pour une meilleure prise en compte des situations de handicap dans les évènements étudiants.

Action 18. 3.
Adapter les guichets uniques numérique et physique à tous les publics (permanences en anglais, espace et interface inclusifs, etc.).

Action 18. 4.
Décliner les différents guides d'accueil en fonction des publics (anglais, pictogrammes, méthode « facile à lire et à comprendre » (FALC), etc.).

Action 18. 5.
Former des référents au sein de la BUTC et organiser des visites dédiées et des formations adaptées à l'utilisation des ressources documentaires.

Action 18. 6.
Améliorer/renforcer l'accompagnement et l'accueil des étudiants internationaux au sein de l'UTC grâce à un questionnaire de satisfaction annuel.

Action 18. 7.
Apporter une attention particulière aux étudiants internationaux hors échange, public particulièrement fragile et précaire, en organisant un accueil dédié.

Action 18. 8.
Organiser des évènements conviviaux tout au long de l'année (visite de la ville à la rentrée, ateliers artistiques ou culturels, fête de fin d'année) pour intégrer les étudiants internationaux, y compris pendant le weekend et les vacances scolaires.

Action 18. 9.
Développer des vidéos en plusieurs langues, par les étudiants et pour les étudiants, pour expliquer les démarches administratives spécifiques aux étudiants entrants et sortants (en collaboration avec l'association ESN).

Effet attendu
Augmenter le taux de satisfaction des étudiants concernant l'accompagnement dont ils bénéficient durant leurs études à l'UTC

Indicateurs
Résultats de l'enquête de satisfaction, nombre d'étudiant(e)s en situation de handicap ayant bénéficié d'au moins une action d'accompagnement, fréquentation du guichet unique physique

AMBITION 2.3

BÉNÉFICIER D'UNE VIE DE CAMPUS ACCUEILLANTE, INSPIRANTE ET INCLUSIVE

Des espaces verts extérieurs, équipés en partie de mobilier, permettent la détente entre les cours et plusieurs lieux de vie sont mis à disposition des étudiants.
Les étudiants sont les premiers usagers des campus et fourmillent d'idées pour les améliorer.

OBJECTIF 19. DÉVELOPPER LES LIEUX DE VIE PERMETTANT À CHACUNE ET CHACUN D'AVOIR DES MOMENTS DE DÉTENTE, D'APAISEMENT ET DE CONCENTRATION ET FACILITANT LES ÉCHANGES

Action 19. 1.
Prendre en compte les attentes des étudiants dans les nouveaux projets : créer des espaces mêlant restauration et travail (Magellan), développer des bulles de travail, des boxes de travail individuel, à plusieurs, des espaces silencieux, de discussion ou de détente (BUTC).

Action 19. 2.
Faciliter la détente, l'apaisement, en mettant à disposition des « éléments de replis » au sein des futurs espaces réaménagés, en créant des espaces plus conviviaux et moins formels.

Action 19. 3.
Développer des moments d'interactions et d'échanges étudiants-enseignants-chercheurs-personnel en créant des événements « hors cursus », par exemple à la BUTC.

Action 19. 4.
Faire venir les différents services au contact des étudiants via des permanences récurrentes au sein de la BUTC notamment.

OBJECTIF 20. DONNER UNE PLACE ACTIVE AUX ÉTUDIANTS DANS L'AMÉLIORATION DE LA VIE DE CAMPUS

Action 20. 1.
Pérenniser et renforcer la visibilité du budget participatif étudiant qui permet aux étudiant(e)s de proposer des projets d'amélioration de la vie de campus chaque année.

Action 20. 2.
Continuer à proposer aux étudiant(e)s des projets d'études techniques en lien avec l'aménagement du campus afin de bénéficier d'études de préfaisabilité qui correspondent à leurs besoins.

Effet attendu
Augmenter le taux de satisfaction des étudiants concernant la vie sur le campus

Indicateurs : Résultats de l'enquête de satisfaction

AMBITION 2.4

DÉVELOPPER LA PRATIQUE ET L'ACCÈS À LA CULTURE DU PUBLIC ÉTUDIANT SUR LE TERRITOIRE, À DES CONDITIONS TARIFAIRES ADAPTÉES

La vie associative étudiante culturelle et événementielle est très riche au sein de l'UTC et de nombreux évènements sont organisés dans l'objectif de faire participer l'ensemble des habitants du territoire (Baignoires dans l'Oise, Comédie musicale, Course colorée, etc.).

OBJECTIF 21. ENCOURAGER LA CULTURE AU SEIN DE L'UTC

Action 21. 1.
Soutenir les pratiques artistiques et culturelles, en particulier le parcours musique-élite et les associations d'art et de musique, en facilitant l'accès à des espaces adaptés.

Action 21. 2.
Organiser ou soutenir l'organisation de conférences, d'expositions et d'événements culturels dans les locaux de l'université (BUTC, Centre d'innovation, etc.)

Action 21. 3.
Mettre en lumière la culture scientifique, technique et industrielle via la fête de la science, le prix Roberval, le Fablab, etc.

OBJECTIF 22. FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE DES ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE

Action 22. 1.
Créer un lien tripartite entre le Bureau de la vie étudiante (BVE), le Bureau des étudiants (BDE) et les acteurs culturels du territoire pour relayer les événements organisés de part et d'autre.

Action 22. 2.
Créer une cellule culturelle commune BVE/BDE au sein de l'UTC afin d'être la porte d'entrée identifiée pour les organisations extérieures.

Action 22. 3.
Créer un pass culturel local pour les étudiants (en lien avec le futur Passeport sport, culture et santé régional) afin d'obtenir des tarifs adaptés.

Action 22. 4.
Développer le nombre d'événements étudiants à destination du public et en faire la publicité par la mise en place d'un système d'information (par exemple un panneau lumineux).

Action 22. 5.
Développer les partenariats avec la vie associative locale (courses coorganisées, festival du jeu de société, etc.).

Effet attendu
Augmenter les occasions de participation à des événements culturels

Indicateurs
Nombre d'événements culturels proposés par l'UTC (associations étudiantes, services), nombre d'événements culturels proposés par nos partenaires du territoire à destination des étudiants

AMBITION 2.5

PROMOUVOIR DES SOLUTIONS ABORDABLES, FLEXIBLES, SÛRES ET DOUCES POUR LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES ENTRE LES SITES DE L'UTC ET LES LIEUX D'INTÉRÊTS DE L'AGGLOMÉRATION

Une association étudiante facilite l'usage du vélo en proposant des locations au semestre (près de 200 vélos) pour une somme modique. De nombreux travaux sont engagés pour faciliter la circulation entre les sites de l'UTC (mobilités douces, co-voiturage, etc.), en concertation avec l'agglomération de la région de Compiègne (ARC).
Les transports en commun sont gratuits dans l'agglomération.

OBJECTIF 23. RÉUNIR LES CONDITIONS FAVORABLES POUR INCITER À L'UTILISATION DE MOBILITÉS DOUCES ET SÉCURISÉES

Action 23. 1.
Organiser des actions de sensibilisation à la mobilité douce à chaque rentrée universitaire.

Action 23. 2.
Approfondir les études (lieux d'implantation, solutions de stationnement sécurisées et abritées) pour augmenter et améliorer les parkings à vélos sur les sites de l'UTC.

Action 23. 3.
Étudier l'opportunité et la faisabilité d'une offre de co-voiturage de et vers l'UTC et entre ses sites.

Action 23. 4.
Poursuivre les réflexions en cours et participer à la mise en œuvre des actions retenues (interface piste cyclable, solutions de stationnement, etc.) pour rendre plus sûr le déplacement en vélo/trottinette entre les sites de l'UTC.

OBJECTIF 24. RÉFLÉCHIR À L'OFFRE DE TRANSPORTS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Action 24. 1.
Augmenter la visibilité des différentes offres de déplacements (bus, mobilités douces).

Action 24. 2.
Poursuivre les échanges avec les collectivités locales afin que les besoins des étudiants soient bien intégrés dans les futurs projets.

Action 24. 3.

Initier des échanges avec les partenaires du territoire pour étudier la possibilité de faire évoluer l'offre de service locale de transports en commun (aménagement des horaires, desserte des lieux culturels, etc.).

Effet attendu

Élargir l'offre de solutions de mobilité douce à destination des étudiants

Indicateurs

Nombre de places de parking vélo, nombre et suivi des projets en faveur de la mobilité douce

AXE STRATÉGIQUE 3

VIVRE UNE EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE TRANSFORMANTE POUR SA FUTURE VIE PROFESSIONNELLE

ALLIANCE SORBONNE UNIVERSITÉ | utc

AMBITION 3.1

FAVORISER ET VALORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET L'ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL

L'UTC bénéficie d'une vie associative étudiante riche et dynamique qui demande à être encouragée et soutenue. De plus, l'UTC propose des parcours « élite » qui permettent aux étudiants d'associer cursus universitaire et la pratique d'une activité d'excellence sportive, musicale ou entrepreneuriale.

OBJECTIF 25. RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

Action 25. 1.
Créer un parcours « asso-élite » attestant d'un très fort engagement associatif (intégré dans le guide de l'étudiant et en cours de mise en œuvre), en plus des parcours sport-élite, musique-élite et entrepreneuriat-élite.

Action 25. 2.
Enregistrer les parcours élite des étudiants dans les bases de données afin de les faire apparaître automatiquement sur le procès-verbal de jury.

Action 25. 3.
Faciliter les aménagements de semestre pour les étudiants engagés (simplification de la procédure grâce à une future numérisation).

Action 25. 4.
Créer un module « projet associatif » (TZ-A) avec validation des compétences associées.

Action 25. 5.
Inscrire les parcours élite (asso, musique, sport, entrepreneuriat) sur le supplément au diplôme afin de pouvoir le valoriser dans la vie professionnelle.

Action 25. 6.
Sonder les besoins spécifiques des étudiants en parcours Élite pour améliorer leur accompagnement.

OBJECTIF 26. SOUTENIR ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE DE L'UTC

Action 26. 1.
Amplifier la communication sur les associations étudiantes et faire des focus sur les réussites des projets associatifs par un travail commun service communication/BDE/BVE.

Action 26. 2.
Proposer des formations pour les responsables associatifs (en particulier sur l'événementiel, la comptabilité ou le juridique).

Action 26. 3.
Formaliser les passations entre les équipes associatives via un « template » pour une amélioration continue.

OBJECTIF 27. RECONNAITRE ET ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT EN DD&RS

Action 27. 1.
Faciliter la visibilité des initiatives étudiantes en faveur de la transformation écologique et de l'engagement sociétal (TEES) en incitant les associations à fournir les informations propres à alimenter une page dédiée sur le site internet institutionnel de l'UTC.

Action 27. 2.
Mener des campagnes d'information sur les actions conduites par l'établissement pour un campus soutenable (rénovation énergétique des bâtiments, tri des déchets, gestes de sobriété, etc.) et organiser des évènements destinés à la sensibilisation (journée du tri, etc.).

Action 27. 3.
Développer les prix dédiés en ciblant les propositions et en améliorant la communication pour inciter les étudiants à participer.

Effet attendu
Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants bénéficiant d'une reconnaissance de leur engagement

Indicateurs
Nombre de diplômes délivrés avec une mention parcours élite, nombre de modules d'enseignement prenant en compte l'engagement, nombre d'aménagements de semestre en raison d'un engagement

AMBITION 3.2

FAVORISER L'OUVERTURE À DES DOMAINES ET CULTURES DIFFÉRENTES

La BUTC a acquis et met à disposition des ressources numériques d'auto-apprentissage des langues.

OBJECTIF 28. PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE ACTIF BASÉ SUR UNE LARGE GAMME DE RESSOURCES ET FACILITER LA COLLABORATION INTERCULTURELLE

Action 28. 1.
Mettre en place un « learning center » pour un accompagnement à l'interculturalité ciblé sur l'apprentissage des langues et mettre à disposition des espaces modulables et conviviaux et des espaces d'auto-apprentissage.

Action 28. 2.
Organiser des journées thématiques, dédiées à un pays/continent/ou région du monde, en présentant plusieurs aspects (histoire, politique, cuisine, art, coutumes, etc.) tout en mettant en avant nos partenaires académiques et industriels et nos étudiants issus de cette zone géographique.

OBJECTIF 29. FAVORISER ET VALORISER LA MOBILITÉ SORTANTE

Action 29. 1.
Améliorer l'accès à l'information (format et contenu des pages dédiées) pour le départ à l'international et renforcer la collecte de témoignages des étudiants ayant effectué un semestre à l'international.

Action 29. 2.
Créer une page dédiée aux doubles diplômes et lancer une campagne de communication (réseaux sociaux, etc.) ; collecter des témoignages d'étudiants actuellement en double diplôme.

Action 29. 3.
Renforcer le développement des partenariats selon les plus prisées des étudiants : lancer un questionnaire pour identifier ces destinations et les critères de choix des étudiants, analyser les candidatures à chaque campagne pour identifier ces destinations et essayer de créer de nouveaux partenariats ou d'augmenter le nombre de places.

Action 29. 4.
Développer une plateforme de retour d'expériences en mobilité internationale qui servirait d'outil d'analyse pour mieux conseiller les étudiants et permettrait aux étudiants souhaitant partir d'avoir un maximum d'informations utiles et pratiques.

Action 29. 5.
Valoriser et mettre en avant les destinations les moins prisées des étudiants en collectant des témoignages et en organisant des amphis dédiés et des évènements en lien avec ces destinations. Si c'est possible, inviter les partenaires pour venir à la rencontre de nos étudiants.

OBJECTIF 30. FACILITER LA DÉCOUVERTE DU MONDE DE LA RECHERCHE

Action 30. 1.
Organiser des visites des laboratoires de recherche lors d'une journée banalisée.

Action 30. 2.
Faciliter les rencontres avec les chercheurs et enseignants-chercheurs afin de découvrir leur métier : organiser une journée d'échanges informels dans un lieu de vie (par exemple le Philanthrope), des séminaires étudiant-chercheur, etc.

Action 30. 3.
Montrer les différentes facettes du métier d'enseignant-chercheur (enseignant, chercheur, manager, etc.) via les capsules vidéo par exemple.

Effet attendu
Augmenter le nombre d'étudiants pratiquant plus d'une langue étrangère, augmenter le nombre d'étudiants ingénieurs inscrits en double diplôme, augmenter le nombre d'ingénieurs poursuivant en thèse

Indicateurs
Nombre d'étudiants pratiquants plus d'une langue étrangère, nombre d'étudiants inscrits en double diplôme, ratio étudiants en mobilité sortante/places disponibles, nombre d'étudiants effectuant un projet en laboratoire de recherche, nombre d'ingénieurs poursuivant en thèse

AMBITION 3.3

ACCOMPAGNER ET RENDRE L'ÉTUDIANT/ÉTUDIANTE ACTEUR/ACTRICE DE SA RÉUSSITE ET DE SON AUTONOMIE

Chaque étudiant arrivant à l'UTC se voit attribuer un conseiller (membre du personnel).
Les étudiants ont accès à un dispositif de bilan anticipé de connaissances (pour les primo-entrants) et à des modules d'auto-formation, et sont régulièrement conviés à des amphis métiers et des rencontres avec des recruteurs, etc. Par ailleurs, l'UTC vient de créer un centre de carrière.

OBJECTIF 31. DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À LA BUTC

Action 31. 1.
Organiser une journée de visite, intégrée au programme de rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants, afin de présenter les ressources documentaires incontournables pour la réussite du cursus.

Action 31. 2.
Diffuser une enquête auprès des usagers afin de mettre en place de nouveaux services en lien avec les besoins des étudiants.

Action 31. 3.
Continuer à adapter les horaires d'ouverture en fonction des besoins (périodes d'examen, soirées, etc.).

OBJECTIF 32. AIDER À L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET ACCOMPAGNER L'ÉTUDIANT/ÉTUDIANTE VERS LA RÉUSSITE

Action 32. 1.
Développer l'emploi étudiant au sein de l'UTC et étudier la possibilité de faire des avances de salaire afin de réduire le délai entre le travail effectué et la paie associée.

Action 32. 2.
Faciliter la mise en relation entre les entreprises locales qui proposent des offres d'emploi et les étudiants : création d'une plateforme, d'un forum, etc.

Action 32. 3.
Améliorer la communication sur le tutorat proposé gratuitement au sein de l'UTC, par et pour les étudiants, avec le soutien financier de la Région.

Action 32. 4.
Numériser les modalités d'aménagement pédagogique proposées (césures, aménagements de semestres, etc.) afin de les rendre plus accessibles.

OBJECTIF 33. APPRENDRE À VALORISER SES COMPÉTENCES

Action 33. 1.
Aider à l'écriture d'un CV et à construire sa recherche de stage ou d'emploi en organisant des amphis, des ateliers en petits groupes et des rendez-vous individuels.

Action 33. 2.
Organiser des simulations d'entretien, en français et en anglais, avec des recruteurs et des cabinets de recrutement et créer un programme de préparation à la participation à un salon de recrutement avec expérimentation en situation réelle (forum Comutec ou forum de l'ingénierie durable).

OBJECTIF 34. ACCOMPAGNER L'ÉTUDIANT/ÉTUDIANTE DANS LA CONSTRUCTION DE SA FORMATION ET DE SON PROJET PROFESSIONNEL

Action 34. 1.
Mettre en valeur le rôle des conseillers (membres du personnels) dans les documents fournis à la rentrée et transmettre aux conseillers des conseils méthodologiques sur le suivi des conseillés (étudiant(e)s).

Action 34. 2.
Accompagner chaque étudiant(e) dans l'identification de son métier cible en organisant des rencontres/échanges avec des ingénieurs en poste, en diffusant des capsules présentant des ingénieurs UTC (alumnis) en poste et en élaborant des fiches métiers à partir de cas réels.

Action 34. 3.

Permettre à chaque étudiant(e) de devenir le professionnel qu'il choisira d'être, en l'aidant à élaborer son projet professionnel et en l'accompagnant dans la caractérisation d'un emploi cible en phase avec ses appétences, ses compétences et ses valeurs en s'appuyant sur :

- la création, pour chaque étudiant(e), d'un espace centre de carrière avec centralisation des documents et suivi des démarches de candidature,
- des rendez-vous individuels avec des conseillers en carrière pour identifier les points forts et travailler les zones de fragilité,
- la valorisation de la construction du projet professionnel.

Action 34. 4.

Encourager la participation aux forums entreprises en communiquant auprès des étudiants et via le centre de carrière, en identifiant des forums externes à l'UTC et en utilisant les enseignants, conseillers, coordinatrices et responsables pédagogiques comme relais.

Effet attendu
Augmenter le taux de satisfaction des étudiants sur l'accompagnement à la préparation de la vie professionnelle

Indicateurs
Résultats de l'enquête de satisfaction, taux d'insertion professionnelle à 2 mois/6 mois

AMBITION 3.4

FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE ET SOUTENIR LE FINANCEMENT DE PROJETS

Un pôle entrepreneuriat au sein du centre d'innovation de l'UTC accompagne les étudiant(e)s entrepreneurs.

OBJECTIF 35. FAVORISER L'ENTREPRENEURIAT

Action 35. 1.
Sensibiliser le public étudiant à l'entrepreneuriat via l'organisation d'événements et la présentation du pôle entrepreneuriat.

Action 35. 2.
Améliorer le dispositif entrepreneuriat-élite et l'enseignement associé (création de produit, d'activité, d'entreprise).

Action 35. 3.
Accompagner l'entrepreneur et structurer les aides et dispositifs autour de lui (Entrep', Pepite, iTerra, etc.).

Action 35. 4.
Développer les projets de fin d'étude sous statut étudiant-entrepreneur.

OBJECTIF 36. SOUTENIR TOUTES LES FORMES DE PROJETS PORTÉS PAR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Action 36. 1.
Sensibiliser et accompagner le public étudiant dans les projets innovants via des permanences sur le site de Benjamin Franklin et au centre d'innovation.

Action 36. 2.
Proposer un espace « projets » sur le site de la direction aux partenariats sociaux économiques et à l'entrepreneuriat (DPSEE).

Action 36. 3.
Soutenir la Junior entreprise (Junior UTC) de l'UTC.

Action 36. 4.
Soutenir les projets des étudiants grâce à la Fondation UTC pour l'innovation.

Action 36. 5.
Mettre à disposition des espaces de rencontres informelles ou de co-working.

Action 36. 6.
Proposer des formations dédiées à l'utilisation des ressources documentaires ou des problématiques de brevets / propriété industrielle (BUTC).

Effet attendu
Augmenter le nombre de créations d'entreprise par les étudiants ou jeunes diplômés

Indicateurs
Nombre d'entreprises créées par des étudiants jusqu'à 3 ans après l'obtention du diplôme

AMBITION 3.5

GARDER UN LIEN AVEC L'UTC TOUT AU LONG DE SA VIE

OBJECTIF 37. DÉVELOPPER L'ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES APRÈS LA DIPLOMATION

Action 37. 1.
Faire connaître la formation continue aux étudiants, avant l'obtention de leur diplôme, et toutes les possibilités de formation offertes.

Action 37. 2.
Renforcer les liens entre les alumni et la formation continue.

OBJECTIF 38. CULTIVER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ UTCÉENNE

Action 38. 1.
Suivre le parcours des anciens étudiants dans le cadre de l'observatoire des métiers et du centre carrière.

Action 38. 2.
Renforcer le lien entre les alumni et l'établissement en multipliant les actions communes s'appuyant sur l'expertise et les centres d'intérêt des alumni : mentorat, coaching des étudiants et des associations, mécénat, enseignement, conférences, collaborations de recherche, etc.

Action 38. 3.
Améliorer la connaissance de l'établissement par les alumni : les évolutions de l'établissement, les nouvelles formations, les laboratoires de recherche, les projets innovants portés par l'établissement et ses étudiants...

Action 38. 4.
Relancer et animer le club des entrepreneurs alumni.

Action 38. 5.
Cultiver l'esprit de réseau entre alumni (en France et à l'international).

Effet attendu
Augmenter le taux de réponse à l'enquête « insertion professionnelle », augmenter les dons d'alumni à la Fondation UTC pour l'innovation, augmenter les interventions des alumni auprès de l'UTC

Indicateurs
Taux de réponse à l'enquête « insertion professionnelle», montant des dons d'alumni versés à la Fondation UTC pour l'innovation, nombre d'actions menées par des alumni auprès de l'UTC

REMERCIEMENTS

En tant que directrice de l'université de technologie de Compiègne, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration et la rédaction de ce schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante ambitieux et prometteur.

Je souhaite souligner la qualité du travail qui a été réalisé dans un esprit non seulement collaboratif et constructif mais également profondément sincère avec l'ambition de favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos étudiantes et nos étudiants.
La co-construction et la concertation demandent de prendre le temps : le temps d'écouter, de synthétiser et de réfléchir à ce que qui peut être fait, en ancrant nos ambitions dans la réalité et en travaillant avec nos partenaires du territoire. C'est ce qui a été fait au cours de l'année 2023 pour aboutir au présent document.
Je tiens à remercier les préfigurateurs du schéma : le bureau de la vie étudiante, la direction à la formation et à la pédagogie, les élus étudiants, le bureau des étudiants, le service de médecine préventive, la chargée d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Le bureau de la vie étudiante, en les personnes de Véronique Hédou et Laetitia Bouet, a eu un rôle central et essentiel tout au long de l'élaboration du schéma et son écriture. Elles ont permis de mettre en place les ateliers de réflexion avec l'appui des étudiantes et étudiants pilotes que je remercie sincèrement. Je remercie également les nombreuses et nombreux participant(e)s étudiant(e) s, qui ont fait remonter les souhaits des étudiantes et étudiants de l'UTC pour l'amélioration de la vie étudiante dans nos murs et sur le territoire.
Dans ce contexte, je remercie le rectorat de l'académie de Lille pour son attention constante dans la construction de ce schéma mais aussi tous les acteurs du territoire aux côtés de l'UTC : la Région Hauts-de-France, la Ville de Compiègne, l'Agglomération de la Région de Compiègne, le CROUS, le directeur général et les équipes des théâtres de Compiègne et de l'espace Jean Legendre.

Pour aboutir à un plan d'action concret et réalisable, l'ensemble des directions et des services de l'UTC en contact avec les étudiantes et étudiants se sont mobilisés, je les remercie pour leur implication sans faille afin de toujours faire évoluer l'établissement pour nos étudiantes et étudiantes. Je remercie également les instances, le conseil des études et de la vie universitaire et le conseil d'administration de l'UTC, pour leurs remarques avisées et pour l'adoption à l'unanimité de ce schéma directeur dans leurs instances respectives.

Pour terminer, le bureau de la vie étudiante et moi-même remercions vivement la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour son aide précieuse au sein du groupe de travail qui a élaboré le « guide méthodologique pour un schéma directeur de la vie étudiante ».

CLAIRE ROSSI,
DIRECTRICE DE L'UTC

L'UTC est un établissement public sous tutelle du ministère de l'éducation nationale et évalué par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

UTC ENGAGÉE ! AUPRÈS DE LA VIE ÉTUDIANTE

www.utc.fr

Université de technologie de Compiègne
CS 60319
60203 Compiègne Cedex

L'actualité de l'UTC : **https://interactions.utc.fr**
Rejoignez l'UTC sur

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

donnons un sens à l'innovation

[Document non contractuel] • Janvier 2024